



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

cures

Question écrite n° 122651

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le récent colloque organisé par le Conseil national des établissements thermaux sur le thème : « Le thermalisme : enjeux et perspectives ». Lors de ce colloque, il a été acté que malgré un évident travail de relance de la part du Gouvernement, dans les années à venir l'assurance maladie ne pourra pas prendre en charge seule l'ensemble des réformes de modernisation et de développement de l'activité thermique. En soutien complémentaire à la filière, un engagement plus important des conseils régionaux et généraux a été indiqué en l'espèce. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les compétences qui pourraient être dévolues en ce sens aux dites collectivités.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122651

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2007, page 4044